

Le 23 mai 2019 :

Inauguration de l'exposition "Entre ciel et mer" dans le cadre du projet "Les Vigies du littoral"

Le 17/05/2019

Le 23 mai à 18h au port Saint-Pierre à Hyères, aura lieu l'inauguration de l'exposition, « Entre ciel et mer » présentée par le Parc national de Port-Cros dans le cadre du projet « Les Vigies du littoral ».

Exposition "Entre ciel et mer"

Cette exposition photographique grandeur nature, produite par le Parc national de Port-Cros, vous invite à la découverte de la biodiversité sous-marine et terrestre. Elle a pour objectif la sensibilisation à la richesse et la fragilité du territoire. Gratuite et accessible à tous jusqu'en **avril 2021**.

Six photographes sur une proposition de Sophie Lecat – Parc national de Port-Cros : Frédéric Larrey et Thomas Roger-Regard du Vivant, Dominique Barry et Yann Valton-Déclic Bleu Méditerranée-Thomas Abiven et Charly Gicqueau, agents du Parc national posent leurs regards aigus de photographes naturalistes sur des espaces préservés, entre terre et mer.

Ils s'exposent en très grand format sur l'embarcadère situé sur le Port de Saint-Pierre (Hyères). Tantôt vues du ciel, tantôt « mi-air/mi-eau » ou sous-marines, ces 37 photographies créent un trait d'union entre paysages littoraux, insulaires et marins, espèces et milieux.

Projet mené grâce au soutien financier européen de GIREPAM * et en partenariat avec la commune de Hyères.

* Fonds européen du développement régional : la coopération au cœur de la Méditerranée

Exposition

Production : Parc national de Port-Cros

Commissariat d'exposition : Sophie Lecat - PNPC

Documentation : Muriel Gasquy - PNPC

Conception graphique et design : Tout pour plaire - Marc Dumas

Fabrication : Cyrille Varet - Oxcisaille Métal

Daniel Hanauer - Les forges d'Alfortville

Tirages photo : Picto Méd (Marseille)

"Les Vigies du littoral"

Cette exposition constitue un des jalons vers « Les Vigies du littoral », dispositif d'informations permanent de 5 stations situées à La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix Valmer et Ramatuelle. Ces stations situées dans des sites d'exception valorisent les paysages et les milieux naturels des communes de l'aire d'adhésion du parc national, acteurs de la préservation de la biodiversité.

